**Thales Alenia Space et l’initiative « Vélo »**

***Venir au travail à vélo, c'est simple, rapide, économique et écolo !***

***Circuler à vélo* :** de 300 mètres à 6 km le vélo est le mode de déplacement le plus rapide en ville. Alors que 40% de nos déplacements ne dépassent pas 2 km, 4% seulement se font à vélo. En vélo indépendamment du trafic la vitesse est de 14km/h, alors qu’en voiture suivant le trafic la vitesse varie de 15 à 30km/h. Le vélo à assistance électrique d’une autonomie de 20 à 40 km permet de diviser l’effort par 2.

L’initiative « Vélo » au sein des établissements de Cannes et Toulouse de Thales Alenia Space fait partie intégrante du PDE (Plan de Déplacements Etablissement) développé dans les 2 établissements.

Le Plan de Déplacements Etablissement est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés au travail en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, tels que le vélo, les transports en commun ou bien encore le covoiturage.

* C’est une démarche volontariste d’un employeur pour mieux connaître et mieux gérer ses déplacements générés par l’entreprise et ses salariés.
* Un moyen pour l’employeur, avec la participation des collectivités locales, de prendre part à la mise en œuvre d’un système de transport performant et améliorer son accessibilité
* Une opportunité pour le salarié de modifier ses pratiques de transport et de s’engager dans une démarche éco-citoyenne.

C’est en mettant en avant des modes de transports alternatifs à la conduite en auto-soliste (transports en commun, covoiturage, modes doux tels que le vélo ou la marche à pied) que Thales Alenia Space souhaite réduire l’exposition au risque routier tout en participant à l’amélioration de la qualité de l’air.

***Rejoindre un « bus cyclistes » !***

Envie de venir en vélo au travail ? Mais pas de connaissance précise d’itinéraire, aucune idée du temps de trajet, pas envie de faire du vélo seul ? Simple : rejoignez le « bus cyclistes » !  
Une fois dans le peloton, rallier votre lieu de travail en empruntant les chemins les plus courts et les plus sûrs, accompagné/conseillé et en toute convivialité.

Un "bus cyclistes" est un convoi de cyclistes guidé par un leader, circulant sur un itinéraire comprenant des "stations" avec des horaires de passage. Le leader, qui a établi le parcours, est le garant du respect des horaires. Chacun peut rejoindre le bus à la station convenant le mieux au déplacement envisagé.

***Sont à disposition des salariés Thales Alenia Space des circuits « Bus cyclistes » sur simple demande.***

Thales Alenia Space, en collaboration avec la commission Transport du CE organise une fois / an une ***Journée Vélo*** sur ses deux sites. Avec au programme :

* petit déjeuner offert aux salariés qui arrivent en vélo.
* atelier petite réparation / entretien qui propose ses services avec pour objectif majeur d’éviter les accidents à cause de la mécanique mal entretenue.
* vente de matériel de sécurité vélo

Plus spécifiquement :

**Sur l’Etablissement de Cannes**

La Direction de l'Établissement de Cannes s’est engagée en 2005 dans une démarche de "Plan de Déplacements d'Entreprise" (PDE) en collaboration étroite avec la Commission Transport et Environnement de son Comité d'Établissement.

Le projet a été baptisé ENODIOS (ENsemble améliorOns nos Déplacements et agIssons pour nOtre Sécurité), en référence au Dieu grec des routes et des carrefours.

Ce PDE est aujourd’hui le plus ancien PDE en vigueur dans le département des Alpes-Maritimes.

* Présence sur le site de douches et vestiaires pour les cyclistes
* Parkings-abris vélos couverts et sécurisés
* Prise en charge dans la limite de 95 euros par an
  + de 50% des coûts d’entretien des vélos utilisés pour les trajets quotidiens Domicile-Travail
  + de 50% du coût des équipements de sécurité pour les cyclistes

**Sur l’Etablissement de Toulouse**

Thales Alenia Space et la commission Transports et Environnement du CE met à disposition des salariés :

* Parking spécifique vélos
* Douches et vestiaires
* Aide achat de vélos à assistance électrique (VAE) ou pliants en place depuis fin 2010. Participation en 2015 : jusqu’à 40% du prix d’achat et 500€ (maxi)
* Mise à votre disposition par la Commission Transport et Mobilité de 2 vélos en prêt si besoin pour rentrer à son domicile un soir (garantie de retour en cas de panne de son véhicule)
* Atelier entretien, entre-aide
* Service de réparation des vélos sur site
* Prêt de vélos à assistance électrique (VAE) – à la semaine -